

Retraite créative

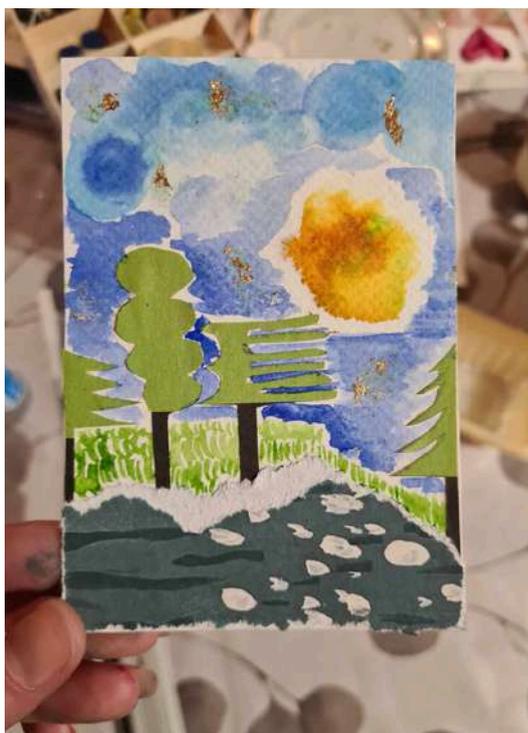
Intentions et créations

25 et 26 janvier 2025, dans le Finistère





Retraite créative
novembre 2024



"Intentions et créations"

JANVIER 2025



En janvier, alors que la nouvelle année s'ouvre devant nous, je vous invite à un moment unique dédié à votre créativité. Cette retraite est conçue pour vous offrir un espace de déconnexion, où vous pourrez libérer votre esprit et renouer avec votre énergie créatrice. Cap sur 2025 !



Les retraites de Marguerite sont un moment hors du temps pour vous permettre de "fouiller" dans votre créativité.

L'esthétisme, la beauté, le résultat parfait, ne sont ici, **PAS** les objectifs.

Je ne propose pas du "loisirs créatifs", mais un vrai moment de créativité.

Ensemble nous allons déconstruire, pour pouvoir reconstruire.

Tout au long du week-end, vous allez découvrir, dépoussiérer, affiner, votre créativité, votre "style", votre patte.

En vous éloignant du besoin de "bien faire", de faire pour "décorer", faire pour "offrir".

La retraite créative vous permettra aussi de rencontrer d'autres personnes avec les mêmes valeurs, les mêmes questionnements.

Si vous avez besoin de plus d'informations sur la retraite créative de janvier, n'hésitez pas à me contacter par mail.

Laissez vous guider par le Flow



Planning de la retraite

25 ET 26 JANVIER 2025



Chaque retraite est différente, mais la base du programme reste la même : mettre en lumière votre créativité.

1

VENDREDI 24 JANVIER

Arrivées au gîte à partir de 18h30

Introduction aux intentions créatives

Soirée créative et buffet chaud

3

DIMANCHE 26 JANVIER

Brunch dès 10h

Proposition créative pour clôturer la retraite

15h30 : fin de la retraite créative

2

SAMEDI 25 JANVIER

Dès 8h30 : petit-déjeuner à disposition

Séance de yoga pour celles qui le souhaitent (sur inscription)

Matinée _____

Atelier broderie sur papier et encre. "Paysages marins".

Déjeuner

Après-midi _____

Laboratoire de créativité

Buffet goûter et jus à disposition.

20h : soirée / apéritif dinatoire / Blind Test et Karaoké !

Paillettes et bonne humeur au programme. Ramène ta plus belle tenue de fête!

+ à disposition pendant tout le séjour : des jeux, l'espace journaling, des magazines ...





Infos et tarifs

RETRAITE CRÉATIVE / INTENTIONS ET CRÉATIONS JANVIER 2025

■ Chambre partagée : 490€ /personne

Ce tarif comprend : les repas du vendredi soir au goûter du dimanche après-midi, les 2 nuits passées sur place, le matériel, les ateliers de créativité ...

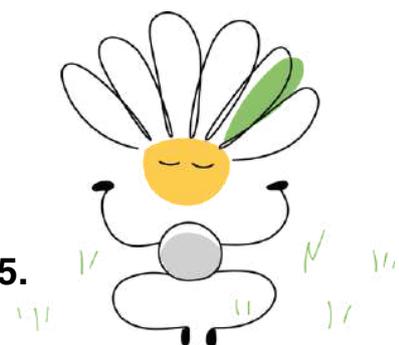
→ **2 lits simples / chambre + salle de bain proche**

Maison de standing, idéalement située au centre ville de Pont-L'Abbé en plein pays Bigouden. Terrasse extérieure de plain pied. Proche de la rivière de Pont-L'Abbé et des commerces de la ville.

Ville desservie par les bus depuis la gare de Quimper.

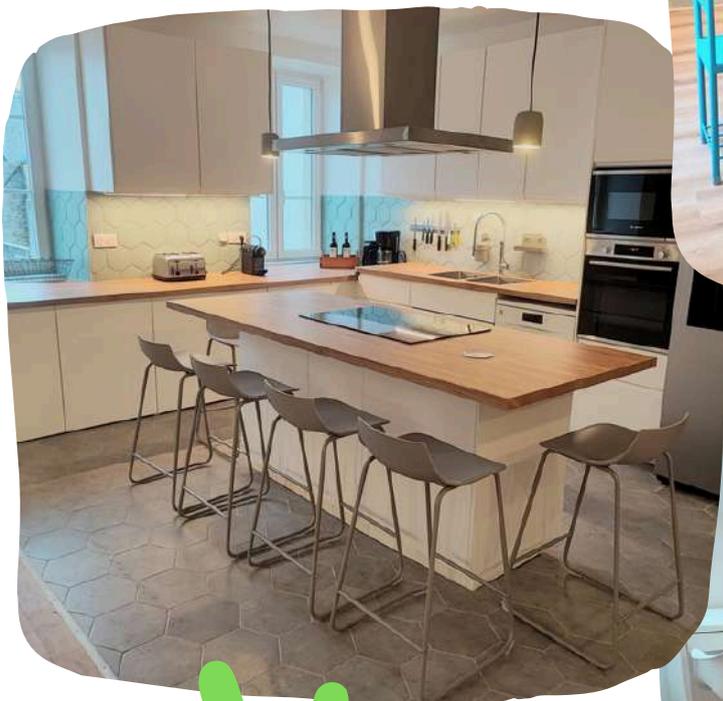
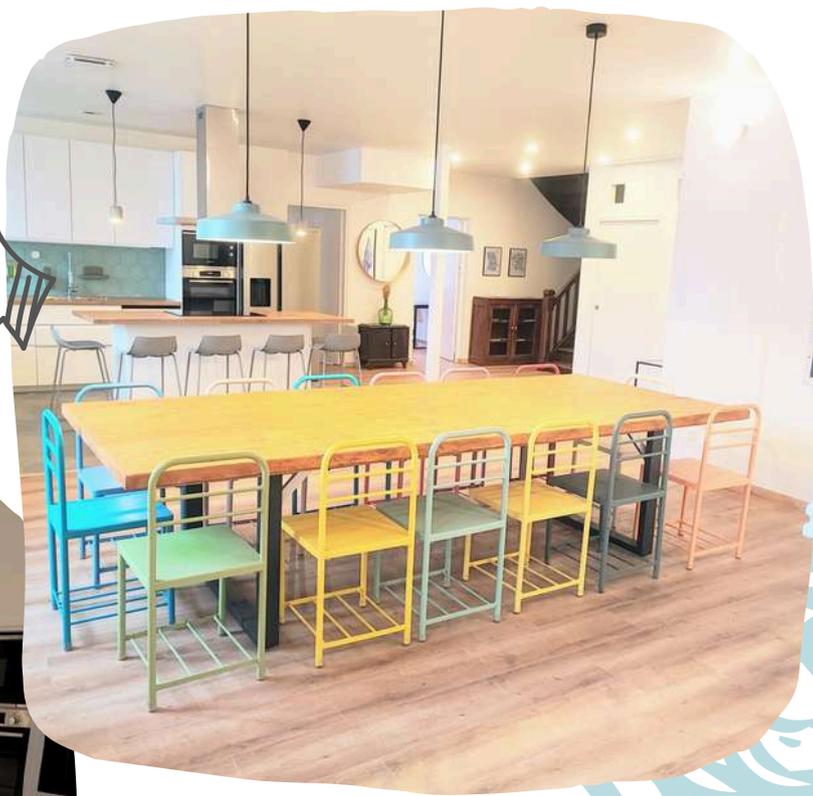
■ Nombres de places sur cette retraite : 10

■ **Les réservations sont ouvertes jusqu'au 2 janvier 2025.**

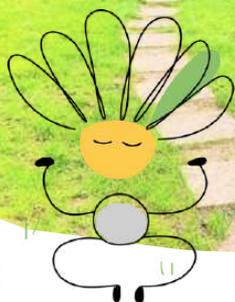
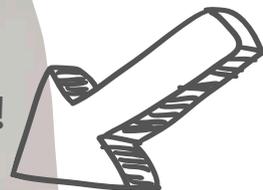


Le gîte

Une table
immense pour
accueillir toute
notre créativité !



Des lits simples
séparés pour ronfler
tranquille de son côté !





RETRAITE CRÉATIVE / INTENTIONS ET CRÉATIONS JANVIER 2025

- La nouveauté c'est aussi les bons cadeaux !
Pour le montant et la personne de votre choix.

Recevez directement le bon cadeau par mail :)



Bon cadeau

Pour une retraite créative

Offert à

Par

D'un valeur de

Bon valable jusqu'au

Specimen

Les retraites créatives →

06 79 76 74 61

contact@marguerite.emoi.com
www.marguerite-emoi.com



Conditions Générales de Vente (CGV) des Retraites créatives

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les modalités de réservation et de participation aux retraites créatives organisées par Deborah Bride de Marguerite émoi (ci-après « l'organisatrice »). Toute réservation implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV.

Article 2 - Description des prestations

Les retraites créatives incluent :

Les ateliers créatifs animés par Deborah de Marguerite émoi.

Les repas confectionnés par une tierce personne : traiteur ou cheffe à domicile.

Les frais d'hébergement.

N'incluent pas les transports : taxi, train, bus, voiture..

N'incluent pas la séance de yoga (entre 10 et 15€ suivant le nombre d'inscrite)

Article 3 - Réservation et paiement

La réservation est confirmée à réception du paiement de l'acompte (non remboursable) de 200€.

Le solde restant est dû 30 jours avant la retraite.

Chaque participante recevra des informations pour régler le montant de la retraite via PAYPAL. Les modalités de paiement doivent être respectées pour garantir la réservation. Ce système est mis en place afin de ne pas devoir augmenter plus les tarifs des retraites.

Article 4 - Annulation par la participante

En cas d'annulation par la participante :

Plus de 30 jours avant le début de la retraite : l'acompte n'est pas remboursé.

Moins de 30 jours avant le début de la retraite : aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas de force majeure (certificat médical requis).

Article 5 - Annulation par l'organisatrice

L'organisatrice se réserve le droit d'annuler la retraite en cas de circonstances imprévues (insuffisance de participantes, cas de force majeure, etc.). Dans ce cas, les participantes seront intégralement remboursées pour les montants versés à l'organisatrice.

Article 6 - Responsabilité

L'organisatrice n'est pas responsable des pertes, accidents ou dommages causés aux personnes ou à leurs biens pendant la retraite, ni des prestations fournies par les prestataires externes (hébergement, restauration, etc.). Chaque participante est responsable de souscrire une assurance si elle le juge nécessaire.

Article 7 - Propriété intellectuelle

Tout le matériel fourni lors des ateliers (documents, supports créatifs, idées) reste la propriété exclusive de l'organisatrice. Il est interdit de reproduire, distribuer ou utiliser ce matériel sans l'accord préalable de l'organisatrice.

Article 8 - Protection des données personnelles

Les informations personnelles collectées lors de la réservation sont destinées uniquement à l'organisation des retraites créatives et ne seront pas divulguées à des tiers sans autorisation.

Article 9 - Litiges et droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant d'entamer toute procédure judiciaire. À défaut d'accord amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents.



Inscription

RETRAITE CRÉATIVE / INTENTIONS ET CRÉATIONS JANVIER 2025

[Lien vers le formulaire d'inscription](#)



ou flash ce QR Code !

Je t'envoie le lien vers la plateforme de paiement sous 24H.

